



**HI-TECH**  
**Depanne**  
**Solutions informatiques**  
Tel: 04 68 90 15 53

## Sauvegarde en ligne dédié aux professionnels.

Au règlement mensuel.

**D'une part,**

**Entre les soussignés** (Le fournisseur)

**SARL HI-TECH Depanne** 16, rue Baudin, 11 100 NARBONNE

Siret : 510 338 254 00020, APE : 6312Z, N° TVA intracommunautaire : FR4551033825400020

Représentée par Mr JAMAIS Eric, gérant.

Ayant tous pouvoirs à cet effet, ci-après dénommé

**D'autre part,**

**Et.** (Le client)

Coordonnées du titulaire du contrat :  Mme  Mlle  M

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Complément :	
Code postal :	Ville :
Tél fixe :	Tél portable :
Adresse mail :	

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des conditions particulières de sauvegarde en ligne, consultables sur le site [www.hi-tech-depanne.fr](http://www.hi-tech-depanne.fr).

Le contrat de sauvegarde en ligne annuel vous apporte tranquillité , en effet seule la télé sauvegarde garantit la sécurité des données et la reprise d'activité après sinistre.

## Nos offres :

<b>Espace (Go)</b>	<b>1 GO</b>	<b>5 GO</b>	<b>10 GO</b>	<b>20 GO</b>	<b>50 GO</b>
<b>Prix / mois</b>	<b>5 € HT</b>	<b>15 € HT</b>	<b>20 € HT</b>	<b>30 € HT</b>	<b>55 € HT</b>

L'installation et le paramétrage seront facturés 35 € HT par poste

Licence supplémentaire : 5 € HT / mois

Espace de stockage	Nombre de licences	Nom de l'ordinateur	Quantité	P.U. (TTC)	TOTAL (TTC)
<b>Paramétrage</b>				35€	
				<b>Total HT</b>	
				<b>Montant TVA</b>	
				<b>Total TTC</b>	

  

<b>N° client :</b>	
--------------------	--

## Le partenaire sécurité de votre entreprise !

### La sauvegarde rend possible :

- ✓ La reprise d'activité après un sinistre
- ✓ La sauvegarde journalière automatisée
- ✓ Le cryptage de transmission des données de la sauvegarde
- ✓ L'externalisation des données
- ✓ L'accès aux fichiers sauvegardés 24h/24
- ✓ La récupération de vos données en cas vol ou incident sur votre matériel informatique

Montant annuel TOTAL de votre (vos) contrat(s) : .....€

Abonnement mensuel : \_\_\_\_\_ € TTC

**Mode de paiement** : 1<sup>er</sup> paiement en chèque, puis le montant de votre facture sera acquitté par prélèvement automatique le 15 de chaque mois (*joindre Autorisation et RIB*)

La sauvegarde a une durée initiale de douze mois à compter de la date de signature du contrat d'entretien annuel.

Elle sera ensuite renouvelée par tacite reconduction et par période d'un an, sauf d'énonciation par l'une ou l'autre des parties, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception envoyée avec préavis de trois mois précédant la date anniversaire d'entrée en vigueur du présent contrat.

Fait le : .....

À .....

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

**Documents obligatoires à joindre au dossier:**

Le premier versement par chèque.  
Votre R.I.B, R.I.P ou R.I.C.E.

<b>Mandat de prélèvement SEPA</b> <small>Single Euro Payments Area</small>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) <a href="#">Hi-Tech Depanne</a>	
	à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de <a href="#">Hi-Tech Depanne</a>	
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA :	FR91ZZZ595019
<b>Débitteur :</b>	<b>Créancier :</b>	
Votre Nom	<a href="#">Hi-Tech Depanne</a>	
Votre Adresse	16, rue Baudin	
Code postal	11 100	Narbonne
Pays	France	
IBAN	<input type="text"/>	
BIC	<input type="text"/>	
A :	Paiement : <input type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel	
	Le : <input type="text"/>	
<b>Signature :</b> <input type="text"/>		
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.		
<b>Veillez compléter tous les champs du mandat.</b>		